



Achat d un appartement non fini

Par **elisa1962**, le **10/03/2013** à **15:48**

bonjour en septembre 2010 j'ai acheté un appartement à Bergerac un f2 en vue de louer le vendeur m'a vendu l'appartement que je n'ai pas visité ! ce dernier n'est pas du tout fini, il y a pratiquement tout à faire dedans et à ma surprise il aurait été construit sans permis de construire ai-je un recours pour annuler la vente ? c'est un vis de forme auquel je pense le notaire aurait dû faire attention §rn rn je paie un crédit et je n'y arrive plus! rnMERCI

Par **alterego**, le **10/03/2013** à **19:11**

Bonjour, rn rn Quelle est la superficie de votre f2 et celle de l'immeuble dans lequel il se situe ? rn rn Cordialement

Par **elisa11962**, le **11/03/2013** à **08:17**

bonjour merci de votre courrier il fait 40m2 c'est la ste cansol 75014 qui me l'a vendu avec xxxxxxxx comme marchand de biens; après la superficie totale je ne sais pas